



AMIS DES MONUMENTS ET SITES DE L'EURE

BP 90589 27005 EVREUX CEDEX

Tél. : 06 18 94 80 92 - e-mail : info@amse.asso.fr - site : www.amse.asso.fr

Association loi 1901 créée en 1927, reconnue d'utilité publique (décret du 11/04/2017), agréée pour la protection de l'environnement (arrêté du 17/10/2013)

Le 7 mai 2020

Madame, Monsieur, Chers Amis,

Je vous prie de trouver ci-joint quelques informations concernant le calendrier des sorties modifié, le « Coup de cœur Agnès Vermersch », et de prendre connaissance du procès-verbal de la dernière assemblée générale.

COMMUNIQUÉ :

Les conditions sanitaires ont affecté les activités de l'AMSE, vous vous en doutez. Après consultation des instances délibératives de notre association, et pris renseignements auprès de Monsieur le Préfet de l'Eure, Jérôme FILIPPINI, il a été décidé de modifier le calendrier des sorties à venir et de l'adapter aux recommandations qui seront faites aux associations et aux organisateurs de manifestations culturelles. En effet, compte tenu des restrictions de circulations demandées, de l'impossibilité de pouvoir aller sur place pour l'organisation, la préparation des sorties, de l'annulation de manifestations régionales ou nationales, nous sommes contraints de bouleverser ce que nous avons prévu et ce qui a été présenté lors de l'assemblée générale dernière, en particulier Confluence, la Nuit des retables, que nous devons reporter l'an prochain. Le numéro 174 (mars 2020) est en cours de correction et vous sera acheminé dans les meilleurs délais.

Nouveau calendrier (sous réserve d'autres modifications) :

DATE	MANIFESTATION PREVUE	DECISION
29/03	Images dans l'Eure. Iconographie de saint Christophe à la Renaissance entre l'Avre et la Seine (conférence)	Avec l'accord des conférenciers, report à la fin de l'année, à Verneuil, premier week-end de décembre, date à confirmer
26/04	Sur les traces des manoirs résidentiels de Philippe Le Bel (sortie)	Avec l'accord de l'historien, report au printemps 2021
16/05	Pierres en lumières (manifestation sur l'ensemble du Département de l'Eure)	Annulation
12/06	Le vitrail à Chartres 2 visites prévues, l'une à l'atelier Loire, l'autre à la cathédrale (sortie)	Report en 2021
28/06	Préconfluence (sortie réservée aux organisateurs)	Report en 2021
4/07	Nuit des retables	Annulée, report en 2021
6/09	Confluence, en Lieuvin, Pays d'Auge	Annulé, report en 2021
Sept.-nov.	Exposition aux Archives de l'Eure (Trésors d'archives, trésors de l'AMSE)	A maintenir, sauf si les Archives départementales demeurent fermées
18/10	Session cantonale (de Lyre à Rugles) (conférence, sortie)	A maintenir, en respectant les recommandations sur les sorties
8/11	Les chantiers de restauration en Seine-Eure : le patrimoine sauvegardé et valorisé (conférence, sortie)	A maintenir, en respectant les recommandations sur les sorties

Procès-verbal de l'A.G. 2019 :

Voir document ci-joint (4 pages)

Coup de cœur « Agnès Vermersch » :

Agnès Vermersch (1935-2010) a donné, par son action opiniâtre un véritable élan aux politiques de préservation et de mise en valeur du patrimoine de l'Eure.

Le « Coup de cœur Agnès Vermersch » a été initié en 2011, afin de lui rendre un double hommage, en tant que présidente de l'AMSE (1986-2007), et déléguée départementale pour l'Eure de la Fondation du patrimoine (2000–2010).

C'est dans cet esprit, celui d'aider à la réalisation d'un projet de sauvegarde du patrimoine, que le « Coup de cœur Agnès Vermersch » est de nouveau proposé, en 2020.

Une convention de partenariat spécifique a été signée le 8 février dernier précisant que seuls les communes et intercommunalités du département de l'Eure ayant une **convention de souscription** en cours avec la Fondation du patrimoine et les propriétaires privés du département de l'Eure ayant un **label** en cours avec la même Fondation peuvent concourir. Un prix de 10 000 € sera remis lors du second semestre après délibération du jury composé de 8 personnes (composé pour moitié d'administrateurs de l'AMSE, et pour autre moitié de représentants de la Fondation du patrimoine). Comme il a été prévu dans la convention, l'AMSE apporte la moitié du prix.

- ⇒ **Une communication spécifique vous sera adressé quand le lauréat aura été désigné au début du second semestre. Vous pouvez d'ores et déjà nous adresser un don spécifique pour ce concours que vous pourrez déduire de votre imposition.**

Si vous souhaitez en savoir davantage sur le « Coup de cœur Agnès Vermersch » (présentation, règlement, formulaire de candidature), n'hésitez pas à aller sur notre site, mais aussi celui de la Fondation du patrimoine, notre partenaire : <https://www.fondation-patrimoine.org/l-actualite/liste-des-actualites/coup-de-coeur-agnes-vermersch-2020>

Je vous remercie de votre compréhension et votre soutien.

Croyez en mon souci de préserver les intérêts de notre association, tout comme la santé de vous tous.

Pour l'AMSE,

Le Président, Denis LEPLA

